



LE 31 OCTOBRE PROCHAIN,
RETENEZ VOTRE SOUFFLE...
L'HALLOWEEN 2014
SERA EN FEU!



Halloween
sur le terrain
du presbytère

page 10

Sainte-
Hélène-de-
Bagot en
photos

page 8

Changement
d'heure

page 6

De père en fils



Pierre-Ange en train de tirer la veine à une branche de cerisier



Joseph Richard, Jean-Paul Richard, Rosa Cloutier et Pierre-Ange Richard



Pierre-Ange et sa machine à puits en action

Aujourd'hui nous ferons la connaissance d'un homme passionné. Il s'agit de M. Pierre-Ange Richard dit Pierrot pour les intimes. Il porte fièrement ses 90 ans.

L'aîné d'une famille de quatre enfants voit le jour le 13 février 1924. Sa mère Rosa, ménagère hors pair, très appréciée, notamment de ses voisins la famille Euzèbe Dufault, parents du célèbre ténor Paul. Sur semaine, Mme Dufault assistée de sa voisine, servait le dîner aux employés des moulins à scie et à farine. Au printemps c'est à la cabane à sucre Dufault qu'on se régale.

Pierre-Ange très curieux et talentueux, observe son père qui en plus d'être cultivateur, creuse des puits artésiens et ce à partir de 1911. C'est ainsi qu'il a appris le métier de puisatier.

Motard à ses heures, il se procure la première moto Harley Davidson, de la paroisse, (modèle 45, 1942, 325\$). Il n'était pas peu fier de se balader à travers les campagnes. Audacieux à l'occasion, il n'hésitait pas à faire des démonstrations d'adresse et de puissance, ex. monter les marches du magasin Rolland Bisailon et pénétrer au bord de l'entrée, le tout de connivence avec le patron.

En 1945, il construit sa propre machine à puits avec un « frame » de Ford à pédales, une roue d'air en pin rouge de 5 pieds de diamètre et un engin stationnaire Milwaukee de 4 forces. Tout cela sur roues, pour la transporter chez ses futurs clients. « Cette machine a foré mon premier puits chez M. Laurent-Paul Fafard en 1945 et mon dernier puits cinquante deux ans plus tard chez M. J.C Dupont de St-Liboire. »

De père en fils, la renommée des puisatiers Richard dépasse de beaucoup la région. On réclame Pierre-Ange jusque dans les Cantons de l'Est. Grâce à sa mémoire exceptionnelle, il a collaboré à faire connaître des pans de l'histoire de St-Hélène en racontant souvenirs, anecdotes et événements avec beaucoup de détails, dates, noms, familles et généalogie. Il est un « puits » de connaissances...

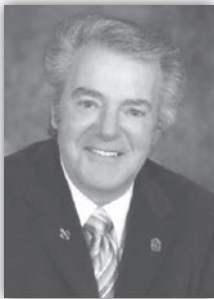
Statistiques : Record de profondeur : 237 pieds

Coût : 1.50\$ de l'heure ou 2.00\$ le pied

Nombre de puits creusés : 35 par an x 52ans = 1820

Longévité du règne Richard : 1911 – 1997

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile

M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi*)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

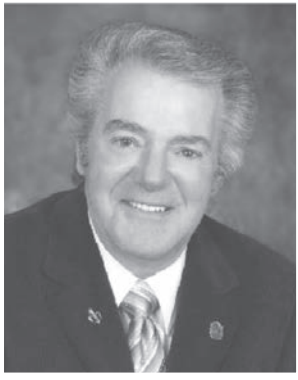
Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
(*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 15 h 30*)
(*Mercredi : 8 h à 10 h*)

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du **MAIRE**

Chers citoyens, l'automne est à nos portes. Dans quelques jours, ce seront les enfants qui défilent dans nos rues pour l'Halloween et qui cogneront à vos portes. Pour l'Halloween, le Comité des loisirs Ste-Hélène a organisé une soirée très chaleureuse avec des cracheurs de feu. De plus, ne manquez pas les kiosques de la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay, de la Ronde enfantine, du Comité des loisirs et de la municipalité qui donneront généreusement. Toute cette animation aura lieu sur le **terrain du presbytère**. Ne manquez surtout pas ça. Venez en grand nombre.

L'automne rime avec récoltes. Vous verrez de plus en plus d'agriculteurs dans leurs champs et sur les routes. Leurs véhicules dépassent souvent la largeur d'une seule voie et ils ne roulent pas à la même vitesse que les automobilistes. À tous, nous vous demandons d'être bien vigilants et courtois sur les routes. Nous souhaitons une belle température et une bonne récolte à tous les producteurs et soyez prudents en effectuant votre travail.

Sur une autre note, j'encourage les citoyens à assister au conseil municipal. Il y a une période de questions et de discussion au début et à la fin de chaque conseil. Sachez que les décisions sont prises pour l'ensemble de la population mais que nous prenons bonne note de vos commentaires et suggestions.

Yves Petit, maire



Mot de la **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La sécurité des marcheurs d'âge scolaire

Le Maire, le directeur des travaux publics et moi-même avons marché dans les rues aux alentours de l'école dans le but de constater l'état de la circulation, et ce, en pensant à la sécurité des piétons, principalement celle de nos jeunes écoliers.

Pour ceux qui nous ont vus traverser à plusieurs reprises au coin de la 5^e avenue et de la rue Principale, c'est normal! Nous analysons ce coin de rues qui est particulier.

Nous vous demandons à tous de respecter la signalisation routière, autant celle des pancartes que le lignage au sol. Beaucoup d'enfants passent à cette intersection matin, midi et soir durant l'année scolaire.

Halloween

Par le fait même, nous vous rappelons d'être prudents lors de vos déplacements le 31 octobre prochain lors de la soirée de l'Halloween. Attention aux monstres, sorcières, princesses et super héros qui se promèneront à pied dans les rues de Sainte-Hélène-de-Bagot. Je vous souhaite une belle température, une bonne cueillette de bonbons et un beau spectacle.

Véronique Piché, directrice générale

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 18 h 30 à 22 h
Vendredi 18 h 30 à 23 h

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice des Animaux

819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

NOVEMBRE



D	L	M	M	J	V	S
						1 Bibliothèque 9h30 à 11h30
2 Reculer l'heure (HNE)	3	4 R	5 D	6 Maison des jeunes 18h30 à 22h	7 Maison des jeunes 18h30 à 23h (OTJ) 19h à 20h30 (Centre com)	8 Bibliothèque 9h30 à 11h30
9	10	11 D	12 D	13 Maison des jeunes 18h30 à 22h	14 Maison des jeunes 18h30 à 23h (OTJ) 19h à 20h30 (Centre com)	15 Bibliothèque 9h30 à 11h30
16	17	18 R	19 D	20 Cuisines collectives 9h Maison des jeunes 18h30 à 22h	21 Maison des jeunes 18h30 à 23h (OTJ) 19h à 20h30 (Centre com)	22 Bibliothèque 9h30 à 11h30
23/30	24	25 D	26 D	27 Maison des jeunes 18h30 à 22h	28 Maison des jeunes 18h30 à 23h (OTJ) 19h à 20h30 (Centre com)	29 Bibliothèque 9h30 à 11h30
			30 D	31 Bibliothèque 9h à 21h		1 Bibliothèque 9h30 à 11h30



La municipalité vous informe...



David Lebel
Directeur service
des incendies

Félicitations à nos gradués

Le Service incendie est fier de vous annoncer la réussite des pompiers ayant suivi différentes formations au cours des derniers mois. La formation en incendie est très demandant pour les familles des apprenants. Elles doivent composer avec un horaire très exigeant, les absences répétées de leurs conjoints (es) pour aller à leurs formations (les soirs et les fins de semaine) et ce, en plus de leurs études à faire à la maison et de leur travail de jour habituel. Certains moments sont difficiles à traverser. Je remercie donc tous les pompiers et leurs familles d'avoir fait des compromis afin qu'aujourd'hui nos apprenants soient diplômés pompier 1 ou d'une autre spécialité et ce, pour le Service incendie de Sainte-Hélène-de-Bagot.



Félicitations à:

- Pompier Roger Althot pour sa réussite à la formation Pompier 1
- Pompier Jasmin Seyer pour sa réussite à la formation Pompier 1
- Directeur David Lebel pour la formation auto sauvetage (complément à la formation Pompier 1)
- Capitaine Réjean Brouillard pour la formation auto sauvetage
- Capitaine Sébastien Rajotte pour la formation auto sauvetage
- Lieutenant Daniel Plante pour la formation auto sauvetage
- Lieutenant Francis Rajotte pour la formation auto sauvetage
- Pompier Jessy Lapierre pour la formation auto sauvetage
- Pompier Martin Beauchamp pour la formation auto sauvetage
- Pompier Carl Giard pour la formation auto sauvetage

Au nom de la Municipalité et en mon nom personnel, je félicite chacun de mes collègues pour leur réussite.

David Lebel

VACCINATION ANTIGRIPPALE ANNUELLE

Le CSSS Richelieu-Yamaska offre l'opportunité à la population de recevoir le vaccin de la grippe sans rendez-vous:
aux Galeries St-Hyacinthe, près du cinéma du 3 au 28 novembre 2014, du lundi au vendredi, entre 13 h et 20 h

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT EN PHOTOS

Un petit rappel...

Participez à « Sainte-Hélène en photos » et courez la chance de voir votre photo sur notre site internet. (Pour plus de détails, consultez Le Bagotier de septembre 2014.)

Vous avez jusqu'au **31 octobre 2014** pour nous faire parvenir vos photos (2 photos maximum) par courriel à l'adresse suivante : mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

N'oubliez pas, vous devez nous montrer Sainte-Hélène-de-Bagot d'une manière qui vous inspire et qui représente votre municipalité. Prenez soins d'indiquer l'auteur de la photo afin qu'on lui accorde le crédit de son chef-d'œuvre.

Merci aux citoyens qui ont déjà envoyé leurs photos. Continuez de nous lire dans Le Bagotier.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot informe les citoyens qu'il n'effectuera aucun ramonage de cheminées.

Cependant, nous vous recommandons fortement:

- de faire ramoner votre cheminée au moins une fois par année
- d'inspecter les tuyaux régulièrement
- de vider les cendres pour éviter de bloquer les entrées d'air
- de déposer ces cendres dans un contenant de métal avec couvercle et de les mettre à l'extérieur

N'oubliez pas qu'une cheminée mal entretenue peut causer un tort irréparable à votre maison et à ses occupants.

Par ailleurs, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne certifie aucune entreprise de ramonage en particulier. Toute personne désirant faire ramoner sa cheminée, doit se référer aux pages jaunes sous la rubrique (cheminée-ramonage). La municipalité n'accordant aucun contrat en ce sens.

Pour un travail fait par un professionnel, référez-vous à un ramoneur membre de l'APC (Association des professionnels du chauffage). La liste des ramoneurs est dans LISTE DES MEMBRES sur le site www.poelesfoyers.ca. Tous les membres APC détiennent la licence 4.2 de la Régie du bâtiment du Québec, sont en affaires depuis au moins 2 ans, détiennent une assurance-responsabilité de 2 millions \$ et ont réussi les cours de l'APC sur les codes et les normes. Sur demande, ils peuvent aussi vous remettre un Certificat de ramonage – valide pour vos assurances.

Le choix d'un ramoneur revient au propriétaire et, en cas de doute, il peut s'informer sur l'entreprise sélectionnée auprès de l'Association des professionnels du chauffage (APC) au numéro sans frais 1-855-748-6937.

Service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot

UN ABRI D'AUTO TEMPORAIRE, OUI MAIS À QUELLES CONDITIONS ? SELON L'ARTICLE 8.1 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE:

8.1 ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Il est permis d'installer un abri d'auto temporaire sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- a) l'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.
En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé;
- b) il doit y avoir un bâtiment principal sur le lot;
- c) l'abri doit être situé dans l'allée d'accès au stationnement;
- d) l'abri doit être situé à au moins :
 - 60 cm du trottoir ou de la bordure de la rue s'il n'y a pas de trottoir;
 - 1,5 mètre de la ligne d'emprise de la rue s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure;
 - 1,5 mètre des lignes de propriété latérales et arrière.
- e) la hauteur maximale permise est de 3 mètres;
- f) l'abri ne doit pas avoir une superficie supérieure à 25 mètres carrés par unité de logement;
- g) l'implantation de l'abri doit respecter le triangle de visibilité prévu au présent règlement;
- h) les éléments de charpente de l'abri doivent être en métal tubulaire ou en bois et doivent avoir une capacité portante suffisante pour résister aux intempéries;
- i) un seul abri d'auto temporaire par terrain est autorisé, sauf pour les habitations à logements où un abri par logement est permis.

Merci de votre collaboration!

Loisirs en mouvement...

La cuisine collective...

C'est plus que cuisiner!!!



La cuisine collective en collaboration avec La Moisson Maskoutaine est présente à Sainte-Hélène-de-Bagot depuis plusieurs mois. À raison d'une fois par mois, Mme Chantale Vanier, cuisinière, prépare avec les participants(es) des plats principaux et des desserts en grande quantité. De plus, lorsque cela est possible, plusieurs produits commandités sont donnés.

Les cuisines collectives se déroulent dans la magnifique et efficace cuisine du centre communautaire. Les participants(es) cuisinent dans une ambiance agréable, amicale et respectueuse.

Alors, si vous êtes à faible ou moyen revenu, **pourquoi ne pas profiter de ce service** et passez du bon temps tout en cuisinant pour vous et votre famille. Le coût est de 15\$ par cuisine collective.

Prochaines cuisines collectives: Les jeudis 20 novembre et 18 décembre dès 9h.

ATTENTION : Il est obligatoire de réserver votre place auprès de Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231.

LE 31 OCTOBRE PROCHAIN, RETENEZ
VOTRE SOUFFLE...

L'HALLOWEEN 2014 SERA EN FEU!



LE COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE VOUS PROPOSE CECI:

17 H À 20H: COLLECTE DE BONBONS
ANIMATION, KIOSQUES ET MUSIQUE

20 H 15: ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
LES CRACHEURS DE FEU RÉVEILLERONT LES OISEAUX DE NUIT.

GRATUIT

CHANGEMENT: L'ANIMATION, LES KIOSQUES ET LES CRACHEURS DE FEU
AURONT LIEU SUR **LE TERRAIN DU PRESBYTÈRE** DE SAINTE-HÉLÈNE-BAGOT.

Dépouillement d'arbre de Noël

- Quand :** Le dimanche 7 décembre 2014
- Où :** Centre communautaire (421,4^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot)
- Pour qui :** Les enfants de 0 à 12 ans ainsi que leurs parents (**Les enfants doivent être accompagnés par un adulte**)
- Prix :** 15\$/enfant (comprenant le diner, le cadeau du Père-Noël et l'animation)
5\$/adulte

Horaire de la journée

(S.v.p., prévoir une paire de chaussure d'intérieur)

- 11 h : Arrivée (maquillage, jeux gonflables et animation)
- 12 h : Diner spaghetti (incluant breuvage et dessert)
- 14 h : Distribution des cadeaux par le Père-Noël
- 15 h 30 : Fin



Inscription

Vous devez remettre votre formulaire d'inscription dûment complété ainsi que votre paiement par chèque au nom du Comité des loisirs Ste-Hélène soit à Mme Jézabelle Legendre via l'école primaire Plein-Soleil (Secrétariat), à la Ronde enfantine à Mme Karen Laflamme ou au bureau municipal **avant le 14 novembre 2014. Les places sont limitées!!!**

Note : Le formulaire d'inscription est au dos de cette page.

Votre Comité des loisirs est fier d'organiser cette journée qui sera remplie de magie!

Le dimanche 7 décembre, c'est un rendez-vous!

Formulaire d'inscription pour le
Dépouillement d'arbre de Noël

Nom de l'enfant : _____

Âge en date du 7 décembre _____

Sexe : _____

Nom de l'enfant : _____

Âge en date du 7 décembre _____

Sexe : _____

Nom de l'enfant : _____

Âge en date du 7 décembre _____

Sexe : _____

Nom de l'enfant : _____

Âge en date du 7 décembre _____

Sexe : _____

Nom du parent : _____

Nombre total de personnes présentes : _____

Montant total payé : _____

*S'il vous plaît, veuillez libeller votre chèque au nom du Comité des loisirs Ste-Hélène.

N'envoyez pas d'argent comptant. MERCI!



CHACUN SA ROUTE... CHACUN SON CHEMIN!

C'est sous ce thème qu'aura lieu l'année scolaire 2014-2015 à l'école Plein-Soleil. Chaque mois, les enseignants de l'école souligneront un aspect positif chez certains élèves.

Ce mois-ci plusieurs élèves ont été remarqués pour leur effort en classe.

Voici le nom des élèves méritants du mois de **septembre 2014**

Classe P51 de madame Nathalie et madame Émilie

★ Marie-Soleil Dolbec ★ Anthony Fortier

Classe P52 de madame Lyne et madame Émilie

★ Marilou Bisson ★ Ève Robidoux

Classe 1R1 de madame Frédérique

★ Chelsy Chabot ★ Angélik Lambert

Classe 121/211 de madame Annick et madame Mélanie

★ Heidi Brisebois ★ Raphaël Berthiaume

Classe 231/321 de madame Joane

★ Arthur Savard ★ Joanie Laramée-Levasseur

Classe 3R1 de madame Christine

★ Xavier Plante ★ Anouk Gascon

Classe 4R1 de madame Christine

★ Cassandra Joner ★ Ludovic Boissy

Classe 5R1 de madame Karine

★ Jessy Picard ★ Laurie Messier

Classe 6R1 de madame Valérie

★ Joey Picard ★ William Racicot

**FÉLICITATIONS
À TOUS !!!!**

Les organismes en action

BIBLIO

Bibliothèque municipale de
Sainte-Hélène-de-Bagot

450 791-2455 poste 230

L'automne est maintenant arrivé ! Les couleurs des feuilles dans les arbres, les marches en plein air avec l'air plus frais, les enfants qui se préparent à la collecte de bonbons, les doudous sont d'autant de petits moments de bonheur...

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURES :

- La série Divergence de Veronica Roth (jeunes adultes);
- Ce qui se passe au Mexique reste au Mexique d'Amélie Dubois (roman adulte);
- Le dernier banquet de Colleen McCullough (roman policier - suspense);
- L'épicerie Sansoucy (Tome 1 de la série Le p'tit bonheur) de Richard Gougeon (roman historique);
- Oublie-le Marjo de Aline Apostolska et Marie-Josée Mercier (roman jeunesse);
- Le journal d'un dégonflé, tome 6, de Jeff Kinney (roman jeunesse);

À la fin septembre, nous avons reçu une rotation de livres du Réseau Biblio Montérégie donc plusieurs nouveaux livres à découvrir !

Vous avez toujours la possibilité d'effectuer des demandes spéciales et nous les soumettrons au Réseau Biblio si un livre ne fait pas partie de notre collection. De plus, nous apprécions toujours avoir vos suggestions !

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles adultes ! (3 rotations par année et de garde durant nos heures d'ouvertures) Si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos noms et coordonnées soit en personne ou par téléphone au 450 791-2455 poste 230. La responsable communiquera avec vous et ce, avec plaisir.



Bonne lecture d'automne,
L'équipe de la bibliothèque



Sainte-Hélène-
de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de novembre



08 - Madame Solange Forest
09 - Madame Thérèse Moreau
10 - Monsieur René Laroque
11 - Madame Merlane Tessier
11 - Monsieur Gilles Bullok

14 - Madame France Brière
16 - Monsieur Denis Gendron
20 - Monsieur Clément Lapierre

Merci de votre collaboration
Gisèle Laliberté
pour la fadoq
Sainte-Hélène-de-Bagot

La soirée de danse aura lieu le 18 octobre avec notre nouveau DJ, Denis Berthiaume et son épouse Johanne.
Le mardi 21 Octobre : notre souper anniversaire

SOUPER DE NOEL DE LA FADOQ

Date : samedi le 15 novembre • Prix : 22 \$ / personne

Billets en vente à la soirée du 18 octobre et auprès du comité de la FADOQ.
Pour informations, téléphonez à madame Jocelyne Jodoin au 450-791-0105.



POPOTE ROULANTE

La Popote roulante est un service d'aide alimentaire, destinées aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en convalescence ou en perte d'autonomie. Son objectif est de répondre à une demande de repas constante. En raison du vieillissement de la population, les besoins sont grandissants. Sachez que ce service est en fonction à Sainte-Hélène-de-Bagot depuis déjà quelques semaines.

Pour informations, téléphonez à madame Jocelyne Jodoin au 450 791-0105 ou à madame Gisèle Laliberté au 450 791-0304.



La Coopérative est toujours en fonction. Chaque semaine, une présence au bureau est assurée pendant quelques heures. Vous pouvez nous laisser un message dans notre boîte vocale et nous vous contacterons dans les plus brefs délais possibles.

VACCIN ANTI-GRIPPAL

Des périodes de vaccination vous seront offertes en novembre 2014. Les dates restent à être déterminées et elles seront connues au début du mois de novembre.

Veillez noter que nous offrons actuellement les services de soins de pieds, de prises de sang ainsi que certains suivis, tels la prise de tension artérielle, etc... Contactez-nous pour prendre un rendez-vous.

Nos bureaux sont situés au 54, rue Saint-Patrice, local 104 à Saint-Liboire.

Tél. : 450-793-4414, télécopieur : 450-793-2615

Cercle de Fermières Upton

Le Mercredi 12 Novembre aura lieu l'assemblée mensuelle à 19h
Une conférence sur L'ail vous sera offerte • Salle Communautaire (885 rue Lanoie, Upton).

ACTIVITÉS TRÈS TENDANCE CE MOIS - CI

Ouvert à tous, venez apprendre. Professeure qualifié sur place!

5 Novembre - Foulard feutré (30.00\$ Matériel)
19 Novembre - Chez Hélène ou Café tricot fabrication d'un Afghan
26 Novembre - Tricot avec les bras

Nous vous attendons en grand nombre.

ACTIVITÉ JEUNESSE

À prévoir en décembre la confection d'un bonhomme de neige!
Activité gratuite

Gagnant des prix pour le concours de l'expo annuelle :
1^{er} prix : Anne schmidt • 2^e prix : Lise B. Mailloux • 3^e prix : Lise Plante

BEAUCOUP DE PLAISIR EN PERSPECTIVE!

Inscriptions ou informations: ➤ Michèle Fréchette: 450 549-4813 ➤ Josée Phaneuf: 450 549-4045



Nouvelles de notre paroisse

Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

Bureau de la paroisse

650, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot,
Qc, J0H 1M0

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 11 h 30.

Vous pouvez nous rejoindre en tout temps
par boîte vocale : ☎ 450 791-2480

Attention – Attention

le bureau de la paroisse est maintenant situé
dans la sacristie. Veuillez vous assurer de laisser
les correspondances au bon endroit.

Merci de votre collaboration!

Location de Salle

Pour tout genre d'occasion, nous louons la
salle au sous-sol de l'église. La capacité est de
60 personnes. Cuisinette avec frigidaire,
cuisinière et micro-onde.

Information: François Lapierre 450 791-2912

Feuillet Paroissial

Pour vous tenir informés de la vie de notre
communauté procurez-vous le feuillet paroissial
déposé chaque semaine à la Caisse Populaire /
la Coop / l'épicerie Alimentation Famille Croteau.

Communion aux malades

Les personnes qui seraient retenues à la maison
et qui aimeraient recevoir la communion à
domicile peuvent contacter Micheline Lemonde
au 450 791-2436.

.....

SOUPER-SPAGHETTI DE LA FABRIQUE - HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le souper-spaghetti du 4 octobre dernier a été un
franc succès.

Une belle façon de célébrer l'engagement bénévole
dans notre paroisse.

À cette occasion un hommage spécial a été rendu
à madame Huguette Barré en reconnaissance de
son implication dans la communauté depuis de
nombreuses années.

Merci à tous de votre présence.

Merci à tous ceux qui ont travaillé à la préparation
de l'événement.

Merci aux bénévoles des Loisirs Sainte-Hélène et de
l'Âge d'Or pour leur participation.

Merci à nos commanditaires : Transport Petit / Resto
Relais Routier 152 / Marché Richelieu /
Coop Unimat Ste-Hélène / Accessoires Automobiles
du Québec / Cantine Chez Méli /
Clinique Frédérique Hébert Raymond / Coiffure Tropix
/ Coiffure Peigne et Ciseaux / Salon Françoise Fluet

.....

CAMPAGNE DE FINANCEMENT « DÎME 2014 »

La campagne annuelle de la dîme bat son plein. La
dîme constitue la principale source de revenu d'une
paroisse.

Les profits de la dîme servent exclusivement à
défrayer les coûts relatifs à la vie de notre paroisse.

- Le chauffage et l'entretien (le poste de dépenses
le + couteux)
- Les salaires des prêtres, agents(es) de pastorale,
animateur de communauté, secrétaire
- Le matériel de bureau, d'enseignement des
catéchèses, de la liturgie
- L'assurance-incendie et la centrale d'alarme

Le taux de base fixé par l'évêché est de 50.\$ PAR
PERSONNE MAJEURE ET ACTIVE. Cependant...

Tout don ou contribution est ACCEPTÉ et IMPORTANT...

... Pour poursuivre la tradition transmise de génération
en génération, pour conserver notre patrimoine,
pour continuer à s'offrir des services pastoraux de
qualité...

Merci à tous de votre engagement et de votre fidélité



Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 10 novembre 2014 à 19 h 30 au Centre communautaire au 885, rue Lanoie à Upton.

« Décorations de Noël intérieures et extérieures »

Conférencière : Diane Loignon de Rita Fleuriste de Granby nous enseignera à faire de belles décorations de Noël. Venez constater comment il est facile de confectionner vous-même vos décorations pour embellir l'intérieur comme l'extérieur pour le temps des fêtes. Elle saura vous captiver par son originalité et sa bonne humeur. Les produits pour vos réalisations seront disponibles sur place. **Toutes les créations florales de Noël réalisées devant vous seront offertes en tirage à la fin de la soirée.** À qui la chance de repartir avec l'un d'eux? On vous y attendra avec plaisir! Entrée gratuite pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Goûter léger, prix de présence et tirages.

Il est toujours temps de renouveler sa carte de membre ou d'adhérer à la Société pour la **programmation 2014-2015**. Nous avons une programmation des plus vivante et enrichissante, nous vous l'assurons! Parlez-en à vos amis, ils sauront vous dire merci.



Évènement à ne pas manquer!
Souper de Noël exceptionnel suivi d'une conférence
le samedi 6 décembre 2014 dès 18 h
sur réservation seulement.

Votre Société d'horticulture vous revient encore cette année avec son souper du temps des fêtes, vous êtes tous invités à venir vous joindre à nous, à l'occasion de cette belle soirée avec nul autre que **Rock Giguère** dès 18 h. Copieux buffet chaud, vous aurez l'occasion de visionner le survol des activités tenues cette année, le tout suivi de la conférence « **Les exceptionnelles et les nouveautés 2015** », venez festoyer avec nous, ne manquez pas ça.

Pour cette soirée, les membres paieront leur billet 32 \$ et les non-membres 37 \$. L'invitation est pour les gens de 16 ans et plus. La date limite d'achat des billets est le 28 novembre 2014. Venez vous divertir, une soirée de plaisir assurée, vous ne le regretterez pas.



Pour plus d'informations : Gilles ou Simonne Tél. : 450-793-4272.



Ne manquez pas cette occasion de venir fraterniser avec les membres qui vous entourent, votre famille, vos amis, vos voisins. Ne ratez pas cette chance de passer une agréable soirée, achetez vos billets dès maintenant. Soyez des nôtres, nous vous y attendons.

Bienvenue à tous, amenez vos amis.

Gilles Paradis
Président de la SHELTC,
appuyé des membres du Conseil d'administration 2014-2015.



*L'environnement
notre passion!*

Pour informations : Tél. : 450-793-4272 sheltc@fsheq.net

www.sheltc.fsheq.org

Prévenir, c'est agir!

Propriétaire de camp ou de chalet,
mettez les chances de votre côté :

- www.mrnf.gouv.qc.ca

Vous y trouverez des conseils pour
diminuer les risques liés aux incendies
de forêt.



Attention! Le bois de chauffage
doit se trouver à bonne distance
de votre camp.



CLUB 3 & 4 ROUES DU COMPTÉ JOHNSON INC.

Pour toute information, communiquez avec :

Dominic Fluet

Directeur de la région de Sainte-Hélène-de-Bagot

Tél. : 450 223-4832



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



UN SURPLUS DE FEUILLES... PAS DE PROBLÈME !

Saint-Hyacinthe, le 10 octobre 2014 – Déjà l'automne frappe à nos portes et les feuilles colorées viendront bientôt tapisser nos terrains, nous annonçant le retour prochain de l'hiver. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à la population que si l'herbicyclage n'est pas suffisant lors de la tonte de la pelouse pour disposer des feuilles, il est possible de bénéficier d'une alternative simple et respectueuse de l'environnement. Il suffit de placer les feuilles dans le **bac brun**, des **sacs de papier**, des **boîtes de carton**, des **poubelles rondes** traditionnelles ou dans le **bac gris dûment identifié et ne contenant que des matières organiques** et de laisser le tout en bordure de la rue, la journée de collecte des matières organiques, avant 7 heures. Ces matières seront ainsi ramassées et valorisées en compost, plutôt que d'être dirigées, à grands coûts, vers un lieu d'enfouissement.

Les feuilles ne doivent jamais être laissées dans des sacs de plastiques en bordure du chemin lors de la collecte des matières résiduelles, car elles ne seront pas ramassées. En effet, même les sacs de plastique portant la mention compostable ou biodégradable ne doivent pas se retrouver dans la collecte des matières organiques. **De plus, le bac vert de matières recyclables ne doit en aucun cas être utilisé pour y placer des matières organiques puisque celui-ci ne sera pas ramassé à cette fin.**

La Régie encourage toute la population de ses municipalités membres à maintenir ses bonnes habitudes de récupération et à continuer de participer en grand nombre à la collecte à trois voies. Avec un taux de contamination d'environ 1 % lors de la collecte des bacs bruns, vous contribuez à faire une différence pour notre environnement.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@ntic.qc.ca



LES BRANCHES VONT DANS QUEL BAC ?

Saint-Hyacinthe, le 18 septembre 2014 – La venue prochaine du traitement par biométhanisation des matières organiques collectées dans le bac brun a entraîné une révision de la liste des matières acceptées dans le bac brun pour l'adapter aux nouvelles méthodes de traitement. De plus, la prolifération de l'agrile du frêne a fait en sorte que les branches, rameaux, écorces et copeaux ne pouvaient plus être dirigés vers l'extérieur du territoire réglementé pour y être traités. Des informations ont alors été diffusées afin d'aviser les citoyens que dorénavant certains résidus, notamment les branches, les cendres et la terre ne devaient plus être placés dans les bacs bruns.

Cet été, l'Équipe Verte de la Régie a procédé à l'observation des bacs bruns de près de 6 000 immeubles desservis et a constaté que les branches représentent un volume important de matière déposée dans ceux-ci. C'est dans ce contexte, que la Ville de Saint-Hyacinthe qui exploite l'usine de biométhanisation où seront acheminées les matières organiques dans un avenir rapproché, à la demande de la Régie, a accepté de revoir son processus de traitement afin de broyer les branches reçues avant de les diriger vers les digesteurs avec les autres matières recueillies. Les branches d'un diamètre inférieur à 2,5 cm (1 po.) doivent donc continuer à être déposées dans les bacs bruns.

Considérant la venue de l'automne et le fait qu'un grand nombre de citoyens procéderont à une taille de leurs arbustes au cours des prochaines semaines, la Régie demande donc à la population desservie par la collecte des matières organiques (bacs bruns) de respecter la liste de matières organiques qui doivent être placées dans le bac brun et qui est décrite ci-dessous. Il est cependant important de rappeler que les buches, les troncs d'arbres ou les souches, les blocs de béton, les morceaux d'acier, les animaux morts et les sacs de plastique (même si ces derniers sont décrits comme compostables ou biodégradables), ne doivent jamais être déposés dans les bacs bruns puisqu'ils ne peuvent être traités par les procédés de compostage ou de biométhanisation.

LES MATIÈRES ADMISSIBLES DANS LE BAC BRUN SONT :

De la cuisine : Les résidus alimentaires incluant notamment les fruits et légumes en entier ou en partie, marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, arêtes, coquilles de fruits de mer, os de volaille, produits laitiers (fromage, beurre, etc.), coquilles d'œufs.

Du terrain : Gazon, feuilles, branches et petites racines dont le diamètre est égal ou inférieur à 2,5 cm (1 po.), fleurs, plantes, écorces, copeaux, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage.

Autres : Papiers souillés d'aliments (essuie-tout, boîtes à pizza, assiettes et verres de carton, etc.), papiers mouchoirs, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sècheuse.

En cas de surplus de résidus organiques à disposer, il est possible d'utiliser le bac habituellement utilisé pour la collecte des déchets s'il est clairement identifié à cet effet, une petite poubelle ronde, des sacs de papier ou des boîtes de carton. Les sacs de plastique ne sont jamais acceptés. Le bac vert destiné à la collecte des matières recyclables ne doit en aucun temps être utilisé pour y placer des matières organiques ou des déchets, même s'il est identifié à cet effet. Il est interdit à l'entrepreneur de lever ce bac à d'autres fins que celle de la collecte des matières recyclables.

Les cendres ne doivent plus être déposées dans les bacs car elles causent de nombreux incendies à chaque année. Celles-ci peuvent prendre une semaine et même plus, avant d'être entièrement refroidies. Il est recommandé d'en disposer directement sur les terrains gazonnés, dans les plates-bandes ou les jardins puisque cette matière pourra permettre de recharger le sol en minéraux et d'exercer une influence sur le pH du sol. De plus, la terre n'est pas et n'a jamais été considérée comme un déchet. Bien qu'elle ait été tolérée dans le bac brun lorsque la matière était dirigée vers le compostage, elle ne le sera plus dans le contexte du traitement par biométhanisation. Il est recommandé d'utiliser celle-ci pour rechausser les haies, les arbustes et le jardin ou pour niveler le terrain. Deux sites sont également disponibles pour les citoyens des municipalités membres de la Régie afin de disposer des surplus de terre, soit : Le 1 000, rue Lemire à Saint-Hyacinthe et à l'extrémité de la rue Bernier, à Acton Vale.

La collecte hebdomadaire des matières organiques placées dans le bac brun s'inscrit dans le respect des politiques gouvernementales de gestion des matières résiduelles. Il est important d'effectuer un tri adéquat des matières puisque celles-ci, additionnées aux matières recyclables, nous permettent de détourner de l'enfouissement, près de 50 % des matières collectées annuellement sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. De plus, le taux de contamination de la matière actuellement destinée au compostage est estimé à environ 1 % et cela confirme le souci des citoyens à bien faire le tri des matières placées dans le bac brun. La gestion des matières recyclables et des matières organiques est plus économique que l'enfouissement et chaque citoyen y gagne individuellement lorsque collectivement, nous utilisons la collecte à trois voies en faisant le meilleur tri possible des matières.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au 450 774-2350.



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Saint-Hyacinthe, jeudi le 9 octobre 2014 — La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains proclamait, lors d'une récente assemblée du conseil d'administration, la **Semaine québécoise de réduction des déchets** qui se tiendra du 20 au 26 octobre 2014, au niveau provincial, grâce à l'initiative de l'organisme Action RE-buts, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Ses municipalités membres ont également emboîté le pas dans le même sens en adoptant des résolutions similaires.

Cette semaine est l'occasion rêvée pour rappeler que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Au fil des années, nous avons pu constater que les résultats des collectes effectuées sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains sont dignes de mention et il est important de garder à l'esprit le premier « R » du concept des 3RV, qui signifie la réduction à la source.

Quels sont donc ces **3RV** qui sont le fondement même de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ? Il s'agit de la **Réduction** à la source, du **Réemploi**, du **Recyclage** et de la **Valorisation**. Ces méthodes de gestion des matières résiduelles doivent être privilégiées dans cet ordre si nous voulons être conséquents avec nos efforts de gestion des résidus que nous produisons. D'ailleurs, dans la politique gouvernementale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques réitère ce principe des **3RV** et rappelle l'importance de réduire à la source lorsque possible.

L'augmentation constante du niveau de consommation de la population a un impact sur les sites d'enfouissements mais il est atténué par l'augmentation nette du volume des matières récupérées ou valorisées. En posant des gestes concrets favorisant la consommation responsable et la réduction à la source, nous contribuons directement à la réduction globale du volume de déchets générés.

Au cours des dernières années, la Régie et plusieurs entreprises de la région ont mis en place des services performants et accessibles pour le recyclage et la valorisation des matières résiduelles (collectes des matières recyclables, organiques, résidus domestiques dangereux et éco-centres). Il ne faut pas hésiter, lorsqu'on veut disposer de biens qui sont encore en bon état d'utilisation, à les offrir aux divers organismes situés sur notre territoire, qui en favorisent le réemploi et qui permettent de réduire l'enfouissement.

« **SOYONS ÉCORESponsables!** »

- 30 -

Source : Réjean Pion
Directeur général
450 774-2350 • riam@ntic.qc.ca • www.regiedesdechets.qc.ca



LE DIMANCHE 30 NOVEMBRE • Fermeture hivernale des éco-centres

Saint-Hyacinthe, vendredi 10 octobre 2014 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains désire rappeler à toute la population de ses municipalités membres que les éco-centres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale **FERMERONT LEUR PORTE POUR L'HIVER À COMPTER DU DIMANCHE 30 NOVEMBRE À 16H30.**

Il reste donc encore quelques semaines aux citoyens qui souhaiteraient disposer de certaines matières telles les métaux, les pneus, les peintures, les huiles ainsi que les résidus informatiques, les résidus de bois et de démolition. Pour ceux et celles qui souhaiteraient se départir de leurs résidus en période hivernale, il est toujours possible de communiquer avec un entrepreneur privé.

L'accès aux éco-centres est gratuit, sur présentation d'une preuve de résidence, et est réservé exclusivement aux citoyens des municipalités membres de la Régie. Ceux-ci sont situés à Saint-Hyacinthe au 1880, rue Brouillette et à Acton Vale au 68, rue Noël-Lecomte. Les jours et les heures d'ouverture sont : LES SAMEDIS et DIMANCHES DE 8H30 À 16H30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au : 450 774-2350.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@ntic.qc.ca

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX, Une augmentation de près de 10 % des matières recueillies !

Saint-Hyacinthe, le lundi 6 octobre 2014 – Pour une 21^{ième} année, les collectes automnales de résidus domestiques dangereux ont connu un vif succès malgré la pluie qui s'est pointée au rendez-vous. En effet, 1 364 citoyens se sont présentés à l'un ou l'autre des trois sites pour y apporter leurs résidus dangereux et bien que les résultats finaux ne soient pas encore comptabilisés, on peut déjà estimer que 43 tonnes (40 tonnes en 2013) de résidus domestiques dangereux ont été apportées aux lieux de collectes. Si on y ajoute les résultats de la collecte printanière de Saint-Hyacinthe, c'est un total de près de **80 tonnes (73 tonnes en 2013) de résidus extrêmement nocifs pour l'environnement qui ont ainsi été détournés de l'enfouissement, soit une hausse de 9,6 %**.

Pour une troisième année consécutive, les résidus informatiques et électroniques étaient recueillis à cette occasion. À ce titre, 17,6 tonnes de résidus (11 tonnes en 2013) ont été récupérés pour être recyclés dans le respect des principes du développement durable. Le président de la Régie, monsieur Guy Bond était présent sur les lieux et se réjouissait des résultats en rappelant que : « Les citoyens de nos municipalités membres sont toujours aussi sensibles à la protection de l'environnement et leur participation aux collectes confirme l'importance de celles-ci afin qu'ils puissent gérer efficacement et sainement leurs résidus domestiques dangereux... ».

Pour sa part, le directeur général de la Régie, monsieur Réjean Pion, s'est également montré fort satisfait de ces résultats : « ...Ces collectes automnales permettent d'améliorer constamment nos performances en détournant toujours plus de résidus domestiques dangereux de l'enfouissement. La participation constante et assidue des citoyens aux nombreux services de la Régie, permet non seulement de réduire le volume de matières dirigées vers l'enfouissement, mais également de continuer à nous positionner parmi les meilleurs au Québec... ».

Encore cette année, la Régie a pu compter sur l'implication de CANADIAN TIRE qui a remis des bons d'achats qui ont été tirés parmi les participants. Bien que la Régie invite la population à se prévaloir en grand nombre de son service de collectes annuelles de résidus domestiques dangereux, elle encourage également les citoyens à utiliser les services permanents et gratuits de récupération offerts sur le territoire de la Régie, notamment pour les peintures, les huiles usées, les piles et les batteries ou à conserver ces résidus de façon sécuritaire, afin de les apporter lors de la prochaine collecte qui se tiendra en mai 2015 !

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
riam@ntic.qc.ca

L'Équipe verte, un lien direct entre la Régie et les citoyens !

Saint-Hyacinthe, mercredi le 1^{er} octobre 2014 – Depuis la création de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, les communications et la proximité avec les citoyens ont toujours été priorisées par l'organisation. C'est dans ce contexte qu'à l'aube de la mise en opération du Centre de valorisation des matières organiques de la Ville de Saint-Hyacinthe, la Régie a créé une **Équipe verte** dont le mandat consistait à évaluer le niveau d'utilisation du service de collecte des matières organiques, à informer et à sensibiliser directement la population à l'égard de l'utilisation optimale des services offerts par la Régie. Pendant six semaines, du 3 juillet au 14 août 2014, Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein ont sillonné le territoire des 23 municipalités membres de la Régie et ont visité 5 746 immeubles desservis par la collecte des matières organiques, soit environ 20 % de ceux-ci, afin de recueillir des informations relativement à ce service.

Ils ont ainsi pu constater que plus de 70 % des immeubles desservis par la collecte des bacs bruns utilisent le service. Ils ont également pu observer que 80 % des citoyens qui utilisent leur bac brun de 240 litres remplissent celui-ci à moitié et plus. Dans le même ordre d'idée, près de 30 % des bacs bruns mis à la rue étaient remplis à pleine capacité et dans 16,5 % de ces cas, les citoyens avaient même utilisé des contenants supplémentaires pour placer leurs matières organiques à la rue afin que celles-ci puissent être valorisées plutôt que dirigées vers l'enfouissement.

À la grande surprise de la Régie, un important volume de branches est déposé dans les bacs bruns à cette période de l'année qui est pourtant moins propice à la taille des arbres et des arbustes. C'est d'ailleurs suite à ce constat que la Régie rappelle à la population que seules les branches d'un pouce de diamètre ou moins peuvent être collectées dans le bac brun. Pour les plus grosses branches, les villes de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale rendent disponibles deux sites de disposition des branches. En effet, l'**Équipe verte** a constaté la présence de branches en quantité plus ou moins importante, dans 28 % des bacs mis à la rue au jour de collecte.

Finalement, la présence de déchets ou de matières recyclables, principalement des sacs de plastiques, n'a été constatée que dans 6 % des bacs mis à la rue, généralement en quantité minimale. Nous avons donc pu confirmer les informations obtenues précédemment de l'entrepreneur responsable de la collecte et des sites de compostage à l'effet que le taux de contamination serait de l'ordre d'environ 1 % sur le territoire de la Régie.

L'**Équipe verte** de la Régie a connu un excellent succès dès sa première année d'existence et il s'agit d'un projet à renouveler au cours des prochaines années. D'une part, elle a permis à la Régie de recueillir des informations pertinentes relativement à l'utilisation du service de collecte des matières organiques sur le territoire et d'autre part, elle a favorisé un échange bilatéral d'information et de sensibilisation entre les citoyens et les représentants de la Régie. Il est important de réduire notre empreinte écologique en utilisant tous les services mis en place par la Régie afin de diminuer la quantité de matière dirigée vers l'enfouissement. Pour prendre connaissance du Bilan 2014 de l'**Équipe verte**, il suffit d'accéder à la section « On vous informe » du site Internet de la Régie au www.regiedesdechets.qc.ca. Vous y trouverez également de nombreuses informations quant aux divers services offerts.

L'EFFORT COLLECTIF FAVORISE L'ATTEINTE DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS...

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350
rham@ntic.qc.ca



ÉQUIPE VERTE

Bilan 2014

MISE EN SITUATION

Depuis 2007, la Régie a implanté la collecte des matières organiques sur tout son territoire. Les matières ont toujours été traitées par compostage à l'extérieur du territoire de la Régie, étant donné l'absence d'infrastructure de traitement sur le territoire visé. Au cours des dernières années, la Ville de Saint-Hyacinthe a décidé d'innover et de s'inscrire dans la nouvelle tendance en procédant à l'implantation d'une infrastructure de recyclage par biométhanisation pour ses boues municipales et les matières organiques. Ce procédé permet de générer du gaz naturel ainsi que du digestat utilisable en valorisation agricole.

Les premiers tests du nouveau procédé de traitement de la matière recueillie dans les bacs bruns effectués par le Centre de valorisation des matières organiques de la Ville de Saint-Hyacinthe ont permis de constater qu'un volume important de branches était recueilli par la collecte à trois voies et que le processus en cours d'implantation n'était pas adapté pour en permettre la valorisation. À la lumière de ces constats effectués au printemps 2014, il a été convenu de lancer une offensive afin de mieux connaître le type de matière déposée dans les bacs bruns et de sensibiliser la population desservie sur le territoire de la Régie à une saine gestion des matières organiques.



Matières reçues au Centre de valorisation lors des tests préalables à la mise en opération



MANDAT ET OBJECTIFS

Afin de mener à terme le processus d'évaluation de l'utilisation des bacs bruns destinés à la collecte des matières organiques, il a été convenu en juin 2014 de créer une Équipe verte dont le mandat consiste à :

- Évaluer le niveau d'utilisation du service de collecte des matières organiques par la population desservie;
- Procéder à une évaluation visuelle du type de matières déposées par les citoyens dans leurs bacs bruns en vue du recyclage de celles-ci et de la présence de contaminants;
- Informer et sensibiliser directement la population relativement à une utilisation optimale du service de collecte des matières organiques et recueillir les commentaires des citoyens relativement à la venue prochaine d'un nouveau processus de traitement et des changements à prévoir au niveau des matières admissibles.

ÉQUIPE VERTE

SÉLECTION ET FORMATION DU PERSONNEL

Devant l'important volume de branches recueillies dans les bacs bruns en comparaison aux autres matières, la Régie a réagi rapidement afin de coordonner ses communications auprès de la population. Le conseil d'administration de la Régie a autorisé, le 25 juin 2014, la mise sur pied d'une Équipe verte.

C'est dans ce contexte que deux étudiants, Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein, sont entrés en fonction le 2 juillet, pour former l'Équipe verte de la Régie. Étant donné le court délai disponible, la Régie a choisi de se tourner vers deux étudiants qui étaient déjà à son emploi à l'écocentre de Saint-Hyacinthe et qui possédaient les qualifications et les aptitudes requises pour accomplir les tâches visées.

Les membres de l'Équipe verte ont reçu une formation adaptée aux interventions qu'ils devaient réaliser sur le terrain, laquelle leur a été dispensée par le directeur général de la Régie, et ont pu parfaire leur expertise grâce à une visite des installations de l'usine de biométhanisation de la Ville de Saint-Hyacinthe et du centre de tri de Récupération Centre du Québec de Drummondville.



L'Équipe verte de la Régie : Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

Du 3 juillet au 14 août 2014, l'Équipe verte a circulé sur le territoire des 23 municipalités membres de la Régie afin d'observer l'utilisation des bacs bruns pour la collecte des matières organiques et a relevé une importante quantité de données pour et au bénéfice de la Régie. Toutes les municipalités membres de la Régie ont été visitées et les deux étudiants ont pu s'entretenir avec de nombreux citoyens et citoyennes pour répondre à leurs interrogations quant à la gestion de leurs matières résiduelles.

Afin de bien identifier les membres de l'Équipe verte, ceux-ci arboraient un chandail aux couleurs de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et ils avaient en leur possession un document signé par le directeur général de la Régie afin de confirmer le mandat qui leur avait été donné dans le cadre de leurs fonctions.

En six semaines d'opération, les membres de l'Équipe verte ont visité 5 746 des 29 252 immeubles desservis par la collecte des matières organiques et ont pu observer le taux de participation et le type de matières déposées dans les bacs. Des accroche-portes ont été distribués ainsi que des dépliants afin d'informer les citoyens de la qualité des matières déposées dans leur bac brun, des changements d'habitudes à apporter et des avantages du traitement par biométhanisation de la matière organique collectée dans les bacs bruns.

L'intervention de l'Équipe verte sur le terrain a favorisé le renforcement du lien entre la Régie et la population qu'elle dessert, dans le contexte où une partie de sa tâche consistait à rappeler que certaines matières telles que les grosses branches, les souches, la cendre et la terre ne devaient plus être déposées dans le bac brun. L'Équipe verte a reçu un excellent accueil de la part des citoyens et l'expérience a été positive.

RÉSULTATS TERRAIN

ÉQUIPE VERTE

Échantillonnage

Selon les données compilées au cours de l'été 2014 par les membres de l'Équipe verte, les 5 746 immeubles visités constituent un échantillonnage significatif d'environ 20 % des immeubles desservis par la collecte des matières organiques.

De ces 5 746 immeubles visités, 3 163 avaient placé leur bac brun à la rue, soit environ 55 %. Si on considère que chaque immeuble n'a été visité qu'à une seule reprise, que cette activité de collecte de données se déroulait au cours de la période des vacances estivales, que le gazon n'est pas nécessairement tondu à chaque semaine l'été et que plusieurs bacs étaient visibles sur le côté des maisons sans être apportés à la rue, on peut facilement conclure qu'un certain nombre de citoyens placeront leur bac brun à la rue, à un autre moment de l'année. De façon conservatrice et en considérant également les observations de l'entrepreneur qui procède à la collecte, il apparaît raisonnable de considérer qu'environ 15 % des immeubles qui n'avaient pas mis leur bac brun en bordure de rue lors du passage de l'Équipe verte utilisent le service de collecte des matières organiques à un autre moment au cours de l'année. Considérant cette prémisse qui découle des constats effectués, on peut aisément conclure qu'environ 70 % des immeubles visités utilisent leur bac brun pour la collecte des matières organiques à un moment où un autre au cours de l'année.

	Nombre d'immeubles potentiels	Nombre de propriétés visitées	Participation à la collecte	Aucun bac à la rue
Acton Vale	2580	324	154	170
Béthanie	155	13	1	12
La Présentation	849	150	86	64
Saint-Barnabé-Sud	343	64	28	36
Saint-Bernard-de-Michaudville	238	17	5	12
Saint-Damase	893	129	84	45
Saint-Dominique	922	236	104	132
Saint-Hugues	513	131	37	94
Saint-Hyacinthe	13 143	3 231	1 994	1 237
Saint-Jude	460	57	27	30
Saint-Liboire	1 012	73	34	39
Saint-Louis	312	35	15	20
Saint-Marcel-de-Richelieu	220	30	9	21
Saint-Nazaire-d'Acton	352	53	25	28
Saint-Pie	2 042	152	75	77
Saint-Simon	483	80	34	46
Saint-Théodore-d'Acton	557	141	64	77
Saint-Valérien-de-Milton	675	95	35	60
Sainte-Christine	350	21	4	17
Sainte-Hélène-de-Bagot	618	148	69	79
Sainte-Madeleine	726	138	87	51
Sainte-Marie-Madeleine	1 007	199	90	109
Upton	802	229	102	127
Total	29 252	5 746	3 163	2 583

Note : Seuls les secteurs urbanisés des 23 municipalités membres ont été visités

ÉQUIPE VERTE

Utilisation

Quant au niveau d'utilisation des bacs bruns, 20 % de citoyens visités avaient rempli leur bac au quart, 38 % l'avaient rempli à moitié, 13 % au trois quart et 29 % avaient entièrement rempli leur bac et même plus, si on considère que dans 16,5 % de ces cas, des contenants supplémentaires de résidus organiques étaient placés à la rue en plus des bacs bruns, sans compter les nombreux cas où des branches débordaient à l'extérieur du bac dans lequel elles étaient placées.



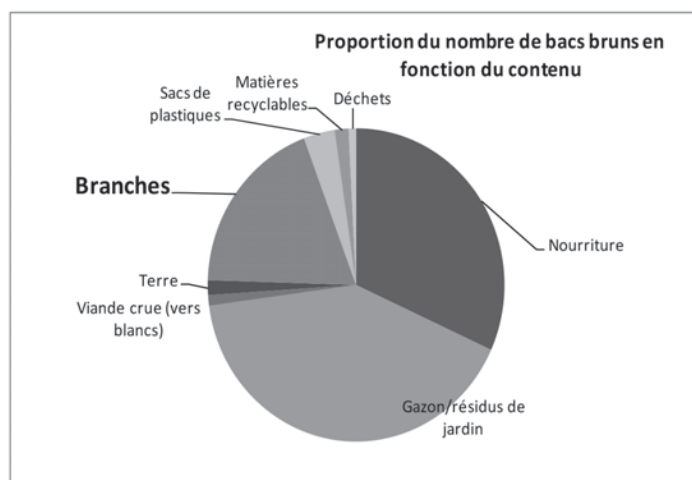
	Participation à la collecte	Remplissage				Contenants supplémentaires
		25 %	50 %	75 %	100 %	
Total	3 163	646	1 194	398	925	151
Proportion (%)	100 %	20 %	38 %	13 %	29 %	16,5 %

Contenu

L'intervention de l'Équipe verte sur le terrain a permis de confirmer une utilisation significative du service et de constater qu'un important volume de branches était déposé dans les bacs bruns par les citoyens (872 cas sur les 3 163 bacs placés à la rue à la date du passage). Si on considère la présence de branches dans les bacs dans 28 % des cas à une période de l'année qui est habituellement moins propice à la taille des arbustes, on peut facilement donner foi aux informations obtenues de l'entrepreneur responsable de la collecte à l'effet qu'environ un tiers des matières recueillies dans les bacs bruns au cours des huit mois de collectes hebdomadaires sont des branches.

À la lumière de ce constat, une intervention a été menée par la Régie auprès des autorités de la Ville de Saint-Hyacinthe afin que celle-ci modifie son processus de traitement des matières organiques par biométhanisation pour continuer à recueillir les petites branches dans le cadre de la collecte à trois voies. Cette demande a été accueillie favorablement.

Toujours selon les observations faites, à peine 2 % des 3 163 bacs placés à la rue contenaient de la terre ou des résidus de tourbe et ce, dans des quantités qui n'étaient pas nécessairement très significatives. De plus, des sacs de plastiques ont été observés dans 157 bacs, des matières recyclables dans 71 bacs et des déchets dans 38 bacs. Si on considère que deux ou trois de ces matières pouvaient se trouver dans le même bac, on peut estimer qu'environ 200 des 3 160 bacs contenaient des contaminants dans des proportions plus ou moins importantes, soit environ 6 % des cas. À la lumière de ces informations, l'estimation de l'entrepreneur qui effectue la collecte des matières organiques ainsi que celle des gestionnaires des sites de compostage qui reçoivent actuellement les matières recueillies sur le territoire de la Régie à l'effet que les matières non compostables représentent moins de 1 % de l'ensemble du volume des matières recueillies nous apparaît tout-à-fait raisonnable.



RÉSULTATS FINANCIERS

Bien que lors de la préparation du budget de 2014, la création d'une Équipe verte n'était pas prévue, une réorganisation des sommes disponibles à l'intérieur du budget de communication de la Régie et un encadrement rigoureux du budget alloué à l'Équipe verte ont permis de compléter ce projet en ne s'appropriant qu'un montant minime du surplus accumulé non affecté et ainsi demeurer à l'intérieur du budget prévu pour l'ensemble des communications en 2014. Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers de ce projet.

	Budget disponible	Coûts prévisionnels	Coût de l'activité
Annonce dans les journaux locaux	2 000 \$	1 600 \$	0 \$ (coût assumé par la Ville de Saint-Hyacinthe)
Bulletin de septembre 2014	7 250 \$ (sans rabai)	8 500 \$ (si ajout d'un rabai)	4 955 \$ (sans rabai)
Modification du site Internet	300 \$	300 \$	0 \$
Dépliant de type « Questions/réponses »	0 \$	800 \$	0 \$ (coût assumé par la Ville de Saint-Hyacinthe)
Billet de courtoisie (accroche-porte)	0 \$	1 400 \$	1 695 \$
Modification et réimpression du dépliant « Collecte à trois voies »	0 \$	1 400 \$	1 360 \$
Calendriers des collectes 2015 (À venir)	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$
Équipe verte			
Salaires et charges sociales	0 \$	6 750 \$	4 594 \$
Chandail	0 \$	300 \$	194 \$
Papeterie	0 \$	300 \$	0 \$
Déplacements	0 \$	1 250 \$	570 \$
Autre sommes disponibles au besoin			
Matières organiques — Autres activités de communications	1 050 \$		
Sommes provenant du surplus accumulé non affecté	11 700 \$		
Total	35 300 \$	35 300 \$	26 328 \$

ÉQUIPE VERTE

CONCLUSION

En guise de conclusion, il importe dans un premier temps de souligner l'excellent travail des deux membres de l'Équipe verte 2014 de la Régie, Kim Lavoie-Nadeau et Étienne Klopfenstein. Grâce à leur implication, la Régie a pu, dans un premier temps, recueillir une importante quantité de données pour et au bénéfice de la Régie afin d'améliorer l'offre de services et les communications à l'attention des citoyens et, dans un deuxième temps, informer et sensibiliser ces mêmes citoyens à l'importance d'utiliser les services de la Régie afin de diminuer le volume de matières dirigées vers l'enfouissement.

Les nombreuses informations recueillies par les membres l'Équipe verte et auprès de citoyens, nous a permis de constater que l'effort de sensibilisation et d'information de la population a porté ses fruits. De plus, le projet a profité d'une bonne couverture dans les médias locaux et les bulletins municipaux. Conséquemment, de nombreux citoyens abordaient les représentants de l'Équipe verte et leur mentionnant avoir lu l'article ou la publicité qui avaient été diffusés.

De nombreux citoyens et citoyennes en ont profité pour faire part de l'importance de continuer de bénéficier de la collecte des branches dans le bac brun et cette attente de la population a été bien reçue par les gestionnaires et les élus municipaux. Alors que les communications de la Régie sont souvent orientées de façons unidirectionnelles, la présence de l'Équipe verte sur le territoire a favorisé un échange bidirectionnel entre les citoyens et les représentants de la Régie.

Si on considère le travail de cueillette de données accompli, l'interaction directe que l'Équipe verte a eu avec les citoyens, les informations transmises, on peut dire que cette initiative a connu un excellent succès et, si on considère ce projet sous un angle qualité/prix, il s'agit sans contredit d'un projet à renouveler au cours des prochaines années.

Depuis plusieurs années, les gestionnaires de la Régie ont rappelé régulièrement l'importance des communications pour favoriser l'atteinte de résultats exceptionnels à l'égard des nombreux services offerts aux citoyens. La création de l'Équipe verte a confirmé à nouveau le principe qui veut qu'un citoyen sensibilisé et bien informé deviendra un excellent ambassadeur auprès des autres citoyens...

Partenariat entre la MRC des Maskoutains et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe Le projet pilote en transport collectif se poursuit

Saint-Hyacinthe, le 29 septembre 2014 – La MRC des Maskoutains et la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) sont heureuses d’annoncer la poursuite du projet qui, depuis 2013, permet aux utilisateurs du transport collectif de bénéficier de places inoccupées dans les autobus scolaires.

Ce projet découle d’une recommandation de l’étude Famille-Transport de la MRC qui avait pour but d’analyser les besoins de déplacements des citoyens du territoire maskoutain et de proposer des pistes de solution. Souhaitant faciliter les déplacements des utilisateurs du transport collectif en proposant une option additionnelle à l’offre de services, la MRC et la CSSH ont procédé à une étude de faisabilité et elles ont convenu de mécanismes à mettre en place pour assurer la sécurité des passagers. Le service a démarré en janvier 2013.

« Mes collègues du conseil et moi sommes heureux de contribuer à l’amélioration de la mobilité des personnes en sol maskoutain. Le service de transport collectif offre à nos citoyens, familles, aînés, étudiants, de même qu’à nos travailleurs, une autre façon de se déplacer. Ce partenariat avec la Commission scolaire vise le bien-être des citoyens maskoutains. », souligne madame Francine Morin, préfet de la MRC.

Les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Jude, Saint-Louis et Saint-Barnabé-Sud faisaient partie du projet pilote. Lors du renouvellement du projet, celles de Saint-Simon, Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot et Saint-Valérien-de-Milton se sont ajoutées.

« En mon nom et au nom des commissaires, c’est avec fierté et dans un objectif de collaborer aux déplacements des citoyens et notamment des étudiants poursuivant des études postsecondaires que la Commission scolaire a décidé de s’impliquer dans ce projet. En utilisant des véhicules déjà en circulation pour aider la desserte en transport collectif, nous participons à l’ajout d’un autre moyen qui se veut économique et écologique pour le bien de tous», indique monsieur Richard Flibotte, président de la Commission scolaire.

Rappelons que les 17 municipalités du territoire de la MRC des Maskoutains offrent à leurs citoyens la possibilité d’utiliser le service de transport collectif régional par le biais des places disponibles en transport adapté et par les places en transport scolaire pour les municipalités visées par cette option.

Pour vous inscrire ou pour obtenir de l’information, vous pouvez joindre le service à la clientèle du transport adapté et collectif au 450 774-3173, ou encore par le site Internet au www.mrcmaskoutains.qc.ca.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

LA MRC A UNE PLACE POUR VOUS

La MRC des Maskoutains offre, pour chacune de ses 17 municipalités, deux types de service de transport collectif.

LE TRANSPORT ADAPTÉ

C'est un service de transport collectif de porte-à-porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Québec.

Pour être admissible, une personne doit avoir une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu.

Il n'y a aucuns frais pour le traitement de dossier. Les montants sont payables seulement à l'utilisation du service.

LE TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne ayant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté, selon les dessertes établies. Aucuns frais ne sont requis pour le traitement de l'inscription, le coût d'utilisation varie selon la zone de desserte. Pour utiliser le service, il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire à cet effet.

Nous rappelons que les étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'école Vatel bénéficient du projet de la Passe écolo et peuvent utiliser ce service sans frais dans le cadre de leurs études.

Horaire de service du transport adapté et collectif régional

Lundi au mercredi :	6 h 30 à 19 h
Jeudi :	6 h 30 à 20 h
Vendredi :	6 h 30 à minuit
Samedi et dimanche :	8 h à 17 h 30 (selon l'achalandage)



Pour les municipalités rurales, nous offrons une desserte du lundi au vendredi à raison d'un aller vers Saint-Hyacinthe le matin et un retour en fin d'après-midi. De plus, vous pouvez utiliser la desserte des routes de demi-journée en milieu rural. Cette possibilité est offerte du lundi au vendredi. Les heures de desserte varient selon la disponibilité des véhicules, entre 10 h 30 et 13 h 30.

Pour toute information

Transport adapté Téléphone : 450 774-8810, option 1
Courriel : transadap@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif Téléphone : 450 774-3173
Courriel : tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet : www.mrcmaskoutains.qc.ca



9^e Mérite MMQ en gestion de risques • La MRC des Maskoutains récompensée

Saint-Hyacinthe, le 30 septembre 2014 – La MRC des Maskoutains a mérité le 3^e prix au 9^e Mérite MMQ en gestion des risques, le 25 septembre, un événement qui se déroulait dans le cadre du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à Québec.

Cette reconnaissance de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) met en lumière la qualité et l'ampleur du soutien que la MRC accorde aux comités de bassin versant à l'oeuvre sur son territoire. Une bourse de 2 500 \$ accompagnait ce 3^e prix.

Depuis 2006, la MMQ invite chaque année ses membres sociétaires à soumettre leurs réalisations visant à prévenir des sinistres en assurance des biens et de la responsabilité civile. Les Mérites sont attribués aux trois initiatives les plus remarquables. La MMQ veille ensuite à promouvoir ces pratiques exemplaires auprès de ses membres sociétaires pour en favoriser l'adoption à grande échelle.

« C'est avec fierté et une grande joie que nous recevons cette reconnaissance de la MMQ. Ce prix qui met en valeur le travail de la MRC dans la gestion de l'eau de son territoire ainsi que l'implication de tous les administrateurs bénévoles qui siègent sur les différents comités de bassin versant. Je me permets d'ailleurs de nommer les présidents de ces comités qui font un excellent travail de mobilisation et de sensibilisation. Ce sont messieurs Luc Tétrault, Yves Barré, Sylvain Michon, David Rodier, Bernard Valiquette, Donald Côté, Michel Brouillard et madame Guylaine Morin. Bravo! », a déclaré madame Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

Les comités de la MRC

Actuellement, huit comités sont actifs dans la MRC des Maskoutains et leurs actions portent sur plus de 46 % des 1 310 km² du territoire. L'ajout d'une ressource au sein de l'équipe de la MRC pour soutenir et accompagner ces comités a constitué une démarche pionnière dans le monde municipal et la MRC en est très fière. Grâce à l'appui de madame Anolise Brault, agente de liaison, les comités peuvent se concentrer sur des actions locales et communautaires. Elle les aide sur toutes les questions liées à leur administration, à la recherche et au dépôt des demandes de subventions et elle collabore aussi à plusieurs projets issus de la volonté des comités.

Il peut s'agir d'organiser des séances d'information avec les résidents du secteur concerné, des journées éducatives avec des élèves, des corvées de nettoyage et d'enlèvement d'embâcles ou des interventions visant le respect et l'amélioration de la bande riveraine agricole. Tous ont pour but d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité de ces milieux.

Rappelons qu'en 2014, la MRC a mis en ligne une vidéo intitulée Comités de bassin versant, source de changement à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=M7F3IbA4H3k>.

De plus, la liste des comités de bassin versant peut être consultée sur le site internet de la MRC des Maskoutains.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communications
MRC des Maskoutains dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca
450 774-3141

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Développement durable de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Cinq projets subventionnés dans la MRC des Maskoutains

Saint-Hyacinthe, le 9 octobre 2014 – L'Alliance supralocale pour la solidarité formée de représentants de la MRC des Maskoutains, du CSSS Richelieu-Yamaska, de la Corporation de développement communautaire des Maskoutains (CDC) et de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est (CRÉ) a dévoilé aujourd'hui la liste des projets subventionnés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Près de 350 400 \$ seront investis par le FQIS-PARSIS dans les projets qui répondaient le mieux aux enjeux identifiés par l'Alliance, soit la sécurité alimentaire, l'accessibilité aux services et le logement social. Ceux-ci respectent les principes retenus, soit d'avoir une portée régionale et un effet de levier et d'être issus d'une concertation intersectorielle. Cette somme provient du programme de financement du Plan d'action régional pour la solidarité (PARSIS) en Montérégie Est qui avait accordé 392 958 \$ à l'Alliance pour des projets se déroulant sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Ils généreront des investissements de plus de 490 000 \$.

Les projets soutenus

Logemen'mêle (58 200 \$) vise à accompagner des locataires dans la défense de leurs droits en matière de logement ainsi qu'à leur transmettre de l'information sur les recours possibles. Il offrira également de la formation et diffusera de l'information à l'intention des locataires et des propriétaires sur leurs droits et responsabilités et finalement, fera la promotion de politiques publiques favorables au logement. Le promoteur est un regroupement d'acteurs locaux qui travailleront sous l'égide du **Collectif de défense des droits de la Montérégie (CDDM)**.

Une cuisine saine et équilibrée (89 598 \$) permettra d'intégrer un volet éducatif aux cuisines collectives déjà existantes et d'en compléter l'offre sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains. Ce projet mise sur la promotion de saines habitudes alimentaires afin de prévenir des problèmes de santé et il vise le développement de l'autonomie alimentaire. Son promoteur est **La Moisson Maskoutaine**, en lien avec la table de concertation en sécurité alimentaire du territoire de la MRC des Maskoutains.

Centre de pédiatrie sociale en communauté (85 000 \$) vise l'amélioration de l'état de santé des familles vulnérables de notre territoire par l'accessibilité à des services professionnels de santé et de services sociaux à proximité de leurs milieux de vie. Il contribuera à la mise sur pied d'un centre de pédiatrie sociale (projet Grand Galop) qui viendra en aide aux enfants et aux familles de milieux défavorisés. Le **Centre de la petite enfance maFAMlgarde** en est le principal promoteur et il travaillera avec un regroupement d'acteurs locaux concernés par ce sujet.

Vers le logement (61 936 \$) vise à offrir un soutien psychosocial à des clientèles vulnérables afin d'améliorer leur autonomie et leur maintien en logement (logement de transition, chambre, logement traditionnel). Ce projet permettra de développer un continuum de services en réponse aux besoins d'hébergement de cette clientèle. **Contact Richelieu-Yamaska** travaillera à sa concrétisation avec la table de concertation en itinérance (Solidarité Itinérance Maskoutaine).

Développer un langage commun (55 564 \$) souhaite améliorer la concertation en matière de sécurité alimentaire en développant chez les différents acteurs une vision commune de l'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté. Ce projet vise également à outiller les bénévoles et les intervenants œuvrant auprès de cette clientèle afin d'enrayer les préjugés et développer une cohérence dans les actions en sécurité alimentaire. **La Moisson Maskoutaine** sera le principal promoteur et l'organisme collaborera avec la table de concertation en sécurité alimentaire du territoire de la MRC des Maskoutains.

Les membres de l'Alliance supralocale pour la solidarité, conscients que la pauvreté est un enjeu sociétal complexe, se sont associés pour contribuer au développement d'une synergie optimale et d'une cohérence dans les actions prioritaires à mettre en place sur le territoire de la MRC. Les projets soutenus démontrent la vision de l'Alliance à œuvrer dans une perspective de développement durable de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, vision issue de la mobilisation du milieu maskoutain.

L'Alliance lance de nouveau une invitation aux organismes qui seraient intéressés à lui présenter un projet concerté, car un montant résiduel de 42 660 \$ est disponible. Les promoteurs ont jusqu'au 28 novembre pour le faire. Pour s'assurer que leur projet répond aux critères d'attribution, ils doivent communiquer avec monsieur Marcel Gélinas, organisateur communautaire au CSSS Richelieu-Yamaska, au 450 778-2572, poste 6033.

-30-

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 7 octobre 2014 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames Louise Forest et Hélène Dufault et messieurs André Lévesque, Réjean Rajotte, Michel Brouillard et Stéphane Hébert, formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 241-10-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN AJOUTANT :

6.12 Avis de motion : modification au règlement 432-2012, établissant les remboursements des frais de repas, déplacements et couchers pour les élus et employés

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 242-10-2014

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2014.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 243-10-2014

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphane Hébert, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 3 octobre 2014.

- Comptes pour approbation : 126 553,53\$
- Salaires : 37 671,32\$
- Comptes à payer : 149 219,02\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 7 octobre 2014, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

Aucun.

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2014

Aucun transfert budgétaire nécessaire.

6.4 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT ABROGENT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 434-2012 : RELATIF AUX COLPORTEURS

Michel Brouillard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un nouveau règlement sur le colportage et qui abrogera et remplacera le règlement numéro 434-2012, relatif aux colporteurs.

6.5 ACTE DE VENTE – 375 7^E AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Résolution numéro 244-10-2014

Considérant la résolution 233-09-2014;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte de vente au bureau du notaire en lien avec la transaction en titre de résolution.

6.6 CHAISE – BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 245-10-2014

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter une chaise de travail pour la directrice adjointe au montant de 461,49\$ avant taxes.

6.7 ENTÉRINER DÉCISION DU MAIRE : FORMATION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Résolution numéro 246-10-2014

Considérant l'offre de service de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour de la formation en lien avec les règlements d'emprunt;

Considérant que la date de formation était avant une séance de conseil ordinaire;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner la décision du maire, d'autoriser la directrice générale et la directrice générale adjointe à suivre la formation donnée par l'ADMQ en lien avec le règlement d'emprunt au montant de 556,00\$ avant taxes pour les deux. De plus, le coût de cette formation et les frais encourus leur seront remboursés.

6.8 PÉRIODE DES FÊTES – BUREAU MUNICIPAL

Résolution numéro 247-10-2014

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Stéphane Hébert, il est résolu, à l'unanimité, que le bureau municipal sera fermé du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement.

6.9 PERMANENCE – MARTINE LUPIEN

Résolution numéro 248-10-2014

Considérant l'embauche comme secrétaire-réceptionniste de madame Martine Lupien;

Considérant la probation de trois (3) mois qui prenait fin le 12 août 2014;

Sur proposition de Louise Forest appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, de donner la permanence à la secrétaire-réceptionniste, madame Martine Lupien.

6.10 LOCATION DE L'IMMEUBLE AU 375, 7^E AVENUE, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Résolution numéro 249-10-2014

Considérant la résolution 233-09-2014;

Sur proposition de Michel Brouillard appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de louer l'immeuble pour un temps indéterminé au montant mensuel de 700,00\$. Le déneigement, la coupe de gazon et l'électricité ne sont pas inclus.

D'autoriser la directrice générale et le maire à signer le bail.

6.11 CONFÉRENCE DE RÈGLEMENT À L'AMIABLE – COMCO/GÉNIVAR

Résolution numéro 250-10-2014

Considérant la conférence de règlement à l'amiable (CRA) du 2 octobre 2014 au palais de justice de Sherbrooke;

Considérant les risques inhérents à un procès;

Considérant la volonté d'arriver à un règlement à l'amiable;

Sur proposition de Michel Brouillard appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter la proposition dudit règlement à l'amiable. Un chèque de 165 000,00\$ sera fait au nom de Comco et un autre chèque de 70 000,00\$ sera fait au nom de Génivar. Ces montants incluent le capital, les intérêts et les frais et sont payables au plus tard le 1er novembre 2014.

6.12 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 432-2012: ÉTABLISSANT LES REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE REPAS, DÉPLACEMENTS ET COUCHERS POUR LES ÉLUS ET EMPLOYÉS

André Lévesque donne avis de motion

à l'effet qu'il présentera un nouveau règlement modifiant le règlement sur les remboursements des frais de repas, déplacements et couchers pour les élus et employés. Ce règlement modifiera le règlement 432-2012.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport du service incendie pour le mois de septembre 2014.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 251-10-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

1 paquet de collants pour vitre auto
70,00\$ (avant taxes)

Modification du logo des incendie « vectorisé »
60,00\$ (avant taxes)

2 séminaires iaai (RCCI) (120,00\$/chq.)
240,00\$ (avant taxes)

1 patch défibrillateur junior
90,00\$ (avant taxes)

7.3 DÉMISSION CHAUFFEUR SERVICE INCENDIE – DANIEL LATOUR

Résolution numéro 252-10-2014

Considérant que Daniel Latour a donné sa démission comme chauffeur au service incendie;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, unanimement, que le conseil municipal accepte la démission de Daniel Latour comme chauffeur au service incendie. Le conseil municipal remercie Daniel Latour pour le temps donné au service des incendies.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des services publics pour le mois de septembre 2014.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 253-10-2014

Sur proposition de Stéphan Hébert, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 100 TM de sel à déglacer (86,25\$/TM)
8 625,00\$ (avant taxes)
- Mixage pour le sel à déglacement
600,00\$ (avant taxes)
- 2 réfrigérateurs (garage municipal et aqueduc) 942,69\$ (taxes et livraison inclus)
- 4 pneus d'hiver pour le véhicule Chevrolet 1 000,00\$ (avant taxes)

8.3 FOURNITURES POUR L'INSTALLATION DES POMPES DE CHLORE ET BISULFITE – USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE

Résolution numéro 254-10-2014

Considérant la résolution 146-05-2014 en lien avec les correctifs pour l'usine de traitement de l'Eau potable;

Considérant la résolution 195-07-2014 en lien avec l'achat de pompes d'eau brute pour l'usine de traitement de l'Eau potable;

Considérant que l'achat ne prenait pas en compte par la même compagnie les fournitures pour l'installation;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que la compagnie MPeco fournisse le matériel nécessaire à l'installation des pompes pour un montant de 20 199,00\$ avant taxes.

8.4 MAIN D'ŒUVRE POUR L'INSTALLATION DES POMPES DE CHLORE ET BISULFITE – USINE DE FILTRATION D'EAU POTABLE

Résolution numéro 255-10-2014

Considérant la résolution 146-05-2014 en lien avec les correctifs pour l'usine de traitement de l'Eau potable;

Considérant la résolution 195-07-2014 en lien avec l'achat de pompes d'eau brute pour l'usine de traitement de l'Eau potable;

Considérant que l'achat ne prenait pas en compte par la même compagnie l'installation;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Hélène Dufault, il est résolu, à l'unanimité, que la compagnie MPeco fournisse la main d'œuvre nécessaire à l'installation des pompes pour un montant de 7 496,16\$ avant taxes.

9. HYGIÈNE DU MILIEU**9.1 RÉGIE DES DÉCHETS**

Louise Forest nous informe sur la Régie des déchets pour le mois de septembre 2014.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Aucun pour le mois de septembre 2014.

10.2 CONTRAT D'ARCHITECTE - PRESBYTÈRE**Résolution numéro 256-10-2014**

Considérant la résolution 239-08-2014;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de mandater la firme d'architecte Boulianne Charpentier architectes pour faire l'étude de deux (2) scénarios avec le presbytère. Ces deux (2) scénarios comprendront l'évaluation des besoins pour les futurs bureaux municipaux et l'évaluation des coûts. Ce contrat se chiffre à 7 000,00\$ avant taxes.

10.3 CONTRAT D'ARCHITECTE - OTJ**Résolution numéro 257-10-2014**

Considérant la résolution 239-08-2014;

Sur proposition de Louise Forest, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de mandater la firme d'architecte Francis Lussier pour faire l'étude de deux (2) scénarios avec l'OTJ. Ces deux (2) scénarios comprendront l'évaluation des besoins pour la construction neuve ou pour la rénovation. Ce contrat se chiffre à 3 800,00\$ avant taxes.

10.4 ANNULATION DE RÉOLUTION 96-03-2014**Résolution numéro 258-10-2014**

Considérant la résolution 205-07-2014;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'annuler la résolution 96-03-2014.

10.5 VENTE CHEMIN PUBLIC – ACTE NOTARIÉ**Résolution numéro 259-10-2014**

Considérant la résolution 225-08-2014;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié.

Le conseiller, Michel Brouillard, se retire mentionnant qu'il est en conflit d'intérêts pour les deux (2) points suivants.

10.6 VENTE TERRAIN COMMERCIAL – PARC INDUSTRIEL**Résolution numéro 260-10-2014**

Considérant la résolution 223-08-2014 qui touche le lot 5 578 842 dont l'acheteur est 9256-6322 Québec inc.;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié.

10.7 VENTE TERRAIN COMMERCIAL – PARC INDUSTRIEL**Résolution numéro 261-10-2014**

Considérant la résolution 224-08-2014 qui touche le lot 5 578 840 dont l'acheteur est Langelier For-Expert;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'acte notarié.

Le conseiller Michel Brouillard reprend son siège.

10.8 CONTRAT - URBANISTE**Résolution numéro 262-10-2014**

Considérant les résultats des démarches de l'organisme à pied à vélo;

Considérant les demandes de l'école;

Considérant que la municipalité a à cœur l'activité physique et la sécurité des enfants;

Considérant qu'il faut harmoniser les recommandations de l'organisme en question et ceux de l'école avec les projets futurs de la municipalité;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Stéphane Hébert il est résolu, à l'unanimité, de prendre un urbaniste indépendant au coût de 2 500,00\$ plus 100,00\$/heure par rencontre.

11. LOISIRS ET CULTURE**11.1 RAPPORT DES LOISIRS**

M. Réjean Rajotte nous informe sur les loisirs. Il est noté au présent procès-verbal le

dépôt du rapport des loisirs pour le mois de septembre 2014.

11.2 LETTRE D'APPUI**Résolution numéro 263-10-2014**

Considérant la demande des loisirs de la municipalité Sainte-Hélène-de-Bagot au pacte rural;

Sur proposition de Stéphane Hébert, appuyée par Michel Brouillard il est résolu, à l'unanimité, de faire une lettre d'appui au comité des loisirs Ste-Hélène. Cette lettre sera signée par le maire mais représentera tout le conseil.

12. SUJETS DIVERS**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE**Résolution numéro 264-10-2014**

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 22h35.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière

Nos professionnels

Pour vendre... ou acheter!



ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML

100
ANS
DEPUIS 1913

AGENCE IMMOBILIÈRE

*Vos complices
immobiliers!*



ISRAËL LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER • www.israellussier.com

450 230-4688



MARTIN LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com

450 230-6667

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC

RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0

Tél. : 819 396-2672

Cell. : 514 208-6848

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télocopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

Journal réalisé par *Raymond Cartier* enr.



Le Bagotier

Protès-verbal • Nouvelles des organismes • Nos places d'affaires

Vous voulez un espace...

Pour vos besoins en imprimerie, communiquez avec *Raymond Cartier*.

450 768-5085

raymondcartier@hotmail.com



Vapoteur

Alternative à la cigarette
(la cigarette électronique)

Jean Duval

Lundi au Vendredi de 11h à 17h

450-513-3060

202 ch. Brouillard
Ste-Hélène-de-Bagot, Qc, J0H 1M0
jc_duval@hotmail.com

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*

70, route Quintal, Saint-Liboire J0H 1R0

courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007



Relais Routier Petit
Truck Stop
 Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec JOH 1M0
 (Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
 F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
 KATHOU

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0

AAQ ACCESSOIRES
 AUTOMOBILES
 DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
 Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1M0
 Tél.: 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
 aaq@sogetel.net

ROULOTTES A.S. LÉVESQUE
 www.roulotte.ca

Ste-Hélène
 (450) 791-2727

Vente neufs et usagés
 Échange – Pièces – Réparation – Service

430, rue Couture, (sortie 152 de l'autoroute 20) Ste-Hélène

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) JOH 1M0
 Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Ent.

526, 3^e rang
 Ste-Hélène de Bagot
 JOH 1M0

TRANSPORT
Garage
LA FLEUR inc.

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc JOH 1M0
 Cell.:450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
 Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthillette senc.
 Agent Ultramar
 Produits pétroliers

450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
 277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. JOH 1M0

MARC-ÉTIENNE GAUTHIER
 Franchisé Saint-Hyacinthe
 et les environs
 Cell. 450 513-0100
 Votre conseiller en nutrition animale

Rabais de 5 \$
 sur la première
 commande

Nourriture & accessoires
 Livraison à domicile
 gratuite

Courriel : maretgau@hotmail.com

Irrigation
Marcel Girard
 et fils inc. Efficacité & Expérience
 DEPUIS 1987

Henrico : 450.278-2435
 Cell. Guy : 450.278.2432
 Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
 Ste-Hélène Qc JOH 1M0



Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

GARAGE C. Hébert inc.




538, 3^e Rang, St-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0

ALAIN HÉBERT, PRÉS.

- Centre de recyclage
- Autos usagées
- Pièces usagées

Tél. : (450) 791-2627
 1-800-667-4973
 Fax : (450) 791-2080



L.G. HEBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cté Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Famille Croteau
 Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

MARCHE RICHELIEU


Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



DEGRANDPRÉ
 Puits artésiens
 Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9



Acupuncture
 Membre de l'ordre professionnel des acupuncteurs du Québec

Téléphone: 450 261-7917
 isabellelebrunac@yahoo.com

Bonjour à tous,

Je me présente, Isabelle Lebrun, acupunctrice. Voilà maintenant 13 ans que je pratique l'acupuncture. C'est avec plaisir que je vous annonce que des services d'acupuncture sont maintenant disponibles près de chez vous dans le secteur Ste-Rosalie. En espérant vous rencontrer et répondre à vos besoins.

Au plaisir !

Isabelle Lebrun
 15 600, Grand Rang St-François
 St-Hyacinthe, Québec J2T 5H1
 9155, 2e rang
 St-Hyacinthe, Québec J2R 1W3
 (secteur Ste-Rosalie)



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- Pelle
- Bouteur (Bulldozer)
- Rouleau compacteur
- Contrôle laser

780, rue Principale, Ste -Hélène
 Tél.: (450) 791-2154



ÉBÉNISTERIE Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Reparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène [Qc] J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



GARAGE BERTS LORANGE

337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

- FONDATION DE TOUS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

R.R.D. 48251-4192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

Clinique Laser

Carmen Beaudoin
Infirmière Auxiliaire

- Traitement anti-stress
- Épilation Laser homme et femme
- Extension de cils
- Cesser de fumer en 1 heure
- Certificat cadeau

1980, rue des cascades, Saint-Hyacinthe, J2S 3J5
450.250.5523

Raymond Chabot Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télé. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

SYLVESTRE & ASSOCIES
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatssylvestre.ca

FERME Le Champ Plein
Bleuetière

Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

Patrick Lapierre

PAYSAGEMENT Lapierre

Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Terrassement
- Plantation
- Pavé-Uni
- Muret
- Déneigement
- Conception & réalisation d'aménagement paysager

Paul Biron B.A.L.L. L.
Avocat

150, rue Marchand, bureau 101
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Téléphone : (819) 477-8741
Télécopieur : (819) 477-7166
Courrier électronique : paulbironavocat@cgocable.ca

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES
Agence immobilière

Martin Daigle
Courtier immobilier

Cell. : 450-230-1113
Bur. : 450-252-8888
Fax : 450-774-4274
mdaigle@royallepage.ca
www.martindaigle.com

1385, av. Choquette, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 6E9

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0
(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com



Ouvert sur réservation

La Coop
Sainte-Hélène

Unimat

Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télééc. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@explornet.ca



LAVAGE ET EXTERMINATION
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

Andre

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Paget: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues



Centre de Rénovation A.L. Inc.
Vitrerie Maskoutaine
Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration & d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

Bux P'tits Soins
Coopérative de solidarité

www.coopauxp'titssoins.com
450 771-0605

aimé(e)s proches-aidant(e)s être deux jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

LaForce Mécanique
Entretien et réparation automobiles

Mathieu Laforce
Technicien automobile

844 rue Paul-Lussier
Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0
laforcemecanique@hotmail.ca

450-381-AUTO (2886)



Eric Devost

Candidat



ÉLECTIONS SCOLAIRES
**VOTEZ POUR
L'AVENIR**

2
NOVEMBRE
2014

electionsscolaires2014.com

Circonscription: Saint-Simon, Saint-Liboire, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues et Saint-Marcel-de-Richelieu



Eric Devost Candidat



devost.eric@gmail.com

Père de 3 enfants, passionné de politique, originaire et résident de Sainte-Hélène-de-Bagot, je suis au fait des enjeux propres aux municipalités environnantes.

Formé en techniques d'éducation spécialisée, je travaille chez Espace carrière à Saint-Hyacinthe depuis 5 ans, ce qui m'a amené à collaborer avec plusieurs acteurs du monde scolaire. J'interviens auprès de jeunes en réinsertion socioprofessionnelle. J'ai pu y coordonner différents projets, je représente l'organisme auprès de plusieurs partenaires et employeurs.

Administrateur et président du conseil d'administration du CPE L'Amibulle depuis 2010, la qualité des services offerts aux enfants et aux parents, l'optimisation des conditions de travail des employés et les enjeux organisationnels et éthiques ont toujours été au cœur de mes préoccupations.

"On offre la clé d'un futur gagnant en enseignant de saines habitudes de vie pour la santé, en développant la pensée critique afin de faire de bons choix, en stimulant les fonctions cognitives, en apprenant les habiletés sociales, en permettant à l'individu d'avoir un équilibre affectif et en enseignant l'intelligence émotionnelle."

**LA BELLE SAISON CHAUDE SE TERMINE
INSTALLATIONS DES PNEUS HIVER**



*****PROLONGEMENT DES HEURES
D'OUVERTURE*****

DU 15 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

INSTALLATIONS DES PNEUS AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

LES MARDI ET MERCREDI DE 18H À 21H

LES SAMEDI DE 8H À 12H ET DE 13H À 15H
(SOIR ET FIN DE SEMAIN POUR PNEU SEULEMENT)

N'OUBLIER PAS DE VÉRIFIER LA MISE AU POINT HIVERNAL

MÉCANIQUE GÉNÉRAL (FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE (MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS,....)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS

HORAIRE LUNDI AU VENDREDI

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

7H30 À 17H30

PETITE SOUDURE (MIG)

VOITURE DE COURTOISIE (manuel)

**844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
DANS LE PARC INDUSTRIEL
TEL 450-381-AUTO (2886)**



Desjardins
Caisse de la
Seigneurie de Ramezay

Coopérer pour créer l'avenir

385, rue Couture
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0 • **450-791-2476**

POUR BÂTIR UNE RETRAITE SOLIDE



Bien vivre sa retraite

Prévoir et *Prévenir...* Et vous, en aurez-vous \$\$

Pour une retraite assurée prévoyez dès maintenant vos revenus futurs

Venez nous rencontrer pour une analyse à la retraite!



OBTENEZ JUSQU'À 65 BONIDOLLARS^{MD1}

Il vous suffit de demander l'une des cartes Visa Desjardins suivantes entre le 1^{er} octobre et le 29 novembre 2014 :

- Platine Prestige **NOUVEAU**
- Or Odysée^{MD}
- Or Élégance^{MD}

Certaines conditions s'appliquent. Exclusif aux nouveaux détenteurs ; un détenteur actuel qui échange sa carte pour une autre n'est pas considéré comme un nouveau détenteur.



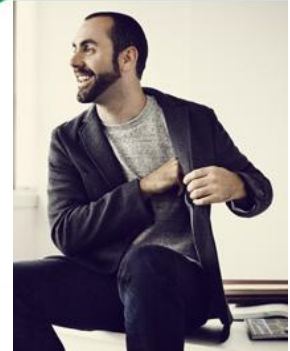
AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES

PLUS D'ARGENT DANS LES POCHEs POUR OLIVIER



Boucher

MEMBRE HEUREUX



Desjardins offre de nombreux avantages exclusifs à ses membres. Découvrez-les sur www.desjardins.com ou parlez-en à votre conseillère !

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION